

**Note de la Direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins,
en date du 13 novembre 2009, relative à la vaccination des personnels
soignants (Vaccination contre la virus de la grippe A - Personnels
soignants)**

13/11/2009

Par cette note, la Direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins (DHOS) invite les directeurs d'établissements de santé, les présidents de commission médicale d'établissement, les présidents de conférence médicale d'établissement et les directeurs de soins coordonnateurs généraux des activités de soins à expliquer aux personnels soignants les enjeux de prévention que représente la vaccination contre le virus de la grippe A. Le ministère de la santé rappelle ainsi que les soignants ne peuvent prendre le risque de contaminer les patients venant se faire soigner dans l'établissement et qu'ils sont le plus exposés au risque de pandémie. Il est ainsi demandé que les informations soient apportées en proximité dans les pôles, les services et les unités par des personnalités reconnues, respectées et consensuelles de l'établissement de santé et qu'il convient également de s'appuyer pour ce faire sur différentes instances telles que le CHSCT, la commission médicale d'établissement (CME), le comité de lutte contre les infections nosocomiales (CLIN), la commission de soins notamment.